

AAC- Contrôler et encadrer les corps. Une perspective de genre.

26 avril 2024

En sciences sociales, la notion de corps est polysémique. Prenant une acuité particulière sous l'impulsion de la pensée foucauldienne dans les années 1970-1980¹, la notion de gouvernement des corps désigne le corps comme lieu de régulation, de surveillance et de contrôle, et permet de penser les rapports entre corps et pouvoir. Cette notion, heuristique pour les sciences humaines et sociales, n'intègre pourtant pas ou peu le genre aux premiers travaux portant sur la question, se focalisant principalement sur une sociohistoire du gouvernement des populations, du gouvernement du corps social et du gouvernement des individus². À partir de la fin des années 1980, certains travaux portant sur le gouvernement de la sexualité ont intégré la dimension du genre dans leur étude du gouvernement des corps, l'encadrement des pratiques corporelles étant un outil de classification, de distribution et de hiérarchisation morale de la sexualité³. Mais comme le souligne la sociologue Gwenaëlle Mainsant, ces travaux ont pu privilégier « un questionnement sur la norme (...) à un questionnement sur le corps »⁴.

Cet atelier doctoral entend interroger le corps comme instance de régulation, de surveillance et de contrôle dans une perspective genrée. Il propose une étude du contrôle des corps dans une dimension historique c'est-à-dire qu'il revient sur les contextes et les pratiques environnant un tel gouvernement des corps et sur les sources permettant de se pencher sur un tel objet. Il propose aussi et surtout une analyse des corps dans une perspective genrée c'est-à-dire qu'il considère le genre comme un outil d'analyse des rapports sociaux entre les sexes et des systèmes de relations les structurant⁵.

Pour ce faire, l'atelier propose une analyse de l'encadrement des corps non seulement sur le plan de la sexualité, mais aussi sur celui d'autres scènes quotidiennes, impliquant l'inscription du corps en tant qu'objet social, comme le rapport à l'esthétique, l'armée, la famille, le foyer, le corps dans l'intime ou encore le travail. Autrement dit, il s'agira de revenir sur les

¹ Didier Fassin et Dominique Memmi (dir.), *Le Gouvernement des corps*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2004 ; Michel Foucault, *Surveiller et Punir*, Paris, Gallimard, 1975.

² Irene Diamond et Lee Quinby (dir.). *Feminism and Foucault. Reflections of Resistance*, Boston, Northeastern University Press, 1988; Lois McNay. *Foucault and Feminism. Power, Gender and the Self*, Cambridge, Polity Press, 1992.

³ Phil Hubbard. « Sexuality, immorality and the city : Red-Light districts and the marginalization of female street prostitutes », *Gender, Place and Culture*, vol. 5, n° 1, 1998, pp. 55-76 ; Ann Laura Stoler. *La Chair de l'Empire. Savoirs intimes et pouvoirs raciaux en régime colonial*, Paris, La Découverte, 2013 [2002].

⁴ Gwenaëlle Mainsant. « Gouvernement des corps » in Juliette Rennes, *Encyclopédie critique du genre*. Paris, La Découverte, 2016, pp.237-283.

⁵ Joan W. Scott. « Gender: A Useful Category of Historical Analysis ». *The American Historical Review*, 91, no 5, 1986, pp. 1053-75.

processus de qualification, disqualification et hiérarchisation sociale qui sous-tendent un contrôle des corps aussi bien sur le plan matériel que sur les plans discursif, symbolique et esthétique.

De même, cet atelier interroge les confrontations entre institutions et acteurs·ices en portant une attention particulière aux pratiques corporelles des acteurs et des actrices étudiées, et à la mise en catégories de ces pratiques par des institutions au sein des sources. Il s'agira en ce sens de revenir sur les institutions qui façonnent les corps et d'interroger leur rôle dans la construction des identités sexuées. Sur ce plan, la réflexion portée entend revenir sur le contrôle des corps en tant que légitimation de l'ordre du genre et de son entretien. Elle invite à interroger l'intersection de rapports sociaux dans l'étude des corps et de leur régulation. Dans une perspective historique, il s'agira aussi et surtout de porter une attention particulière aux sources issues des institutions et à leurs modalités de production.

Ouverte à des communications issues de toute période et toute aire géographique, la réflexion accompagnant cet événement scientifique est structurée par certains axes thématiques (non-exhaustifs) parmi lesquels :

1) Les approches historiennes du corps en tant que tel :

- Le corps souffrant ou empêché : le corps malade ou infirme, le corps au travail.
- Le corps au fil des cycles de la vie, changeant ou transformé : l'enfance, la maternité, la vieillesse.
- Le corps sexualisé, sexué ou le corps en sexualité.
- Le corps utilisé, opprimé voire réifié : lorsqu'il s'inscrit dans un contexte de domination, du patriarcat à la colonisation.
- Le corps esthétisé et ses multiples représentations.

2) Les différentes acceptions du contrôle des corps :

- La surveillance : notamment médicale et le rôle joué dans ce sens par les institutions dédiées (hôpitaux, hospices, asiles ...)
- La contrainte : dans des milieux (le foyer pour la vie domestique, l'usine pour le travail) et des contextes spécifiques (les sociétés esclavagistes, les sociétés en guerre).
- La coercition : notamment dans le cadre pénal, du corps diminué (le bagne, la prison) au corps détruit (la peine de mort).

Organisation : Louise Bur Palmieri (louise.bur-palmieri@univ-paris1.fr), CHS ; Evangelos Kopanakis (evangelos.kopanakis@univ-paris1.fr), IHMC ; & Lara Seradj (lara.seradj@univ-paris1.fr) CHS